Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 3 (1874)

Heft: 9

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Elles contribueraient peut-être aussi à former le goût et l'oreille du public dans les localités où les réunions auraient lieu. De plus, l'assemblée générale qui a lieu chaque année serait beaucoup plus imposante et plus variée, On n'aurait pas besoin de faire arriver les chanteurs de l'école normale. Imitons en cela nos voisins de Neuchâtel et pratiquons ce qui se fait chez eux depuis nombre d'années.

Tels sont les idées que je soumets à la discussion de votre prochaine conférence. Puissent-elles enfin, et c'est là mon seul désir, trouver un écho sympathique auprès des personnes qui s'occupent d'enseignement.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, etc.

Ce 17 août 1872.

P.-S. — Je ne puis m'empêcher de faire remarquer que l'Inspecteur qui publie des notes sur les écoles connaissait bien peu la manière dont la pédagogie s'enseignait jusqu'ici à l'école normale. Comment veut-on connaître des méthodes lorsqu'on n'en a jamais parlé à l'école? Cet enseignement était on ne peut plus négligé. Il n'est pas en ma connaissance qu'un manuel ait été remis entre les mains des élèves.

Ce retour sur le passé me pèse au cœur.

CHRONIQUE.

SAINT-IMIER. Le comité-directeur de la Société romande des instituteurs adresse aux associés l'aimable observation suivante :

« Nous regrettons beaucoup d'avoir à signaler, à propos du congrès scolaire de Saint-Imier, l'étrange façon d'agir d'un grand nombre de sociétaires. Près de 150 personnes qui s'étaient fait inscrire n'ont pas retiré leur carte de logement et de banquet. Le Comité considérant ces inscriptions commes sérieuses, s'était engagé pour un certain nombre de couverts à la cantine et avait fait organiser des trains spéciaux de chemin de fer pour le soir. Mais ces nombreuses abstentions ont déjoué toutes les mesures qui avaient été prises et nous ont occasionné un déficit très-considérable. Tout en nous abstenant de réflexions amères à ce sujet, nous croyons néanmoins de notre devoir d'appeler l'attention de nos collègues sur la position fâcheuse qui nous est faite. Nous pouvons d'autant moins passer sous silence la conduite inconsidérée et peu consciencieuse des membres qui nous ont faussé compagnie, que la connaissance de ce fait pourra être fort utile aux personnes dévouées qui se chargeront de l'organisation de notre futur congrès et leur éviter plus d'une déception. »